



## Modalités d'inscription 2011

Conformément à l'arrêté du 20 février 2003, relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'arrêté L.227-4 du code de l'action sociale et des familles, chaque dossier d'inscription devra obligatoirement être composé des pièces suivantes :

### Pièces obligatoires


- Fiche de renseignements 2011 complétée
- Attestation d'assurance **Responsabilité Civile** de chef de famille (en cours de validité)
- Règlement intérieur, daté et signé (2 exemplaires).
- Copie de la carte de couverture sociale du parent qui assure l'enfant (en cours de validité)\*.
- Pour les allocataires CAF ou MSA (Gironde) : justificatif avec le numéro sur lequel apparaît l'enfant \*.
- Fiche de calcul de votre quotient familial \*.

Pièces à remettre **sous enveloppe** cachetée à l'attention de la Directrice, Mme Nataly Bissirieux, au secrétariat de Phare Felu, ou sur notre site, à l'école maternelle.

- Fiche sanitaire de liaison complétée.
- Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations BCG et DTP.
- Certificat médical ci-joint complété par le médecin.

\* Pièces communes aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs 6/12 ans.

*Seuls les dossiers complets seront acceptés. L'inscription ne sera définitive qu'après vérification (délai de 48h, jours ouvrables).*

  
Roland Etienne Blais  
Premier Adjoint au Maire  
Vice- Président délégué du CCAS

Accueil de loisirs 3/6 ans, 28 rue Victor Hugo 33780 Soulac sur Mer  
Tél : 05.56.09.90.50 Portable : 06.37.73.80.38  
Mail : [n.bissirieux@mairie-soulac.fr](mailto:n.bissirieux@mairie-soulac.fr)